



ADMINISTRATION

DEL-2025-025

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 10 mars 2025

Mairie, salle du conseil municipal • 20h

Président de séance : Florent SERRETTE, Maire de Mignovillard

Date de la convocation : 4 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de procurations : 1

Nombre de votants : 10

Conseillers présents : Florent SERRETTE, Lydie CHANEZ, Gérard MUGNIOT, Michaël FUMEY, Camille BARBAZ, Sébastien GUILLAUME, Élodie MELET, Philippe SCHENCK, Jérôme SERRETTE

Conseillers absents ayant donné procuration :

Marion BLONDEAU (procuration à Lydie CHANEZ)

Conseillers absents :

Joël ALPY, Jean-Yves QUETY, Séverin PASKIEWICZ

Secrétaire de séance : Camille BARBAZ

DEL-2025-025 - Travaux sylvicoles pour l'année 2025 : approbation du programme et lancement d'une consultation

L'adjointe en charge de l'environnement, de la forêt et du cadre de vie présente le projet de travaux sylvicoles à réaliser en 2025, après examen des propositions transmises par l'ONF lors de la dernière réunion de commission.

Les travaux sylvicoles 2025 peuvent être répartis en 5 lots :

- Lot 1 : parcelles 60 et 91
Dégagement de la régénération des plantations et création du parcellaire (faire le périmètre en peinture rouge deux couches).
- Lot 2 : parcelles 16, 11 et 7 (Zone APPB : intervention interdite jusqu'au 30 avril)

Intervention en futaie irrégulière, dégagement des semis, nettoyage, dépressage et intervention sur les perches et parcellaire. Proposition de l'ajout du périmètre de la parcelle 7.

- Lot 3 : parcelles 25 et 26
Intervention en futaie irrégulière, dégagement des semis, nettoyage, dépressage et intervention sur les perches pour la P26 et parcellaire pour les P 25 et 26.
- Lot 4 (optionnel) : parcelles 63, 86, 85 et 51
Intervention en futaie irrégulière, dégagement des semis, nettoyage, dépressage et intervention sur les perches et entretien du parcellaire avec dégagement manuel de la végétation et mise en peinture.
- Lot 5 : parcelles 14, 15, 16, 17, 26, 40, 43, 51, 60, 63, 81, 83, 85, 86, 91.
Cloisonnement d'exploitation : broyage mécanisé sur 112,52 ha

Par ailleurs, il est proposé d'expérimenter le semis de graines germées sur la parcelle 45, qui a été coupée à blanc pour raison sanitaire. Pour cette expérimentation, d'un coût estimé à 1 500 € par l'ONF, il faut : 100 g de glands de chênes, 200 g de graines de tilleuls à grandes feuilles, 200 g d'érables planes, 200 piquets, une journée d'agent + des bénévoles pour participer à cette action.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- APPROUVE le programme de travaux sylvicoles pour l'année 2025 tel qu'exposé ci-dessous,
- DÉCIDE de lancer une consultation de professionnels pour la réalisation de tout ou partie de ces travaux, suivant l'allotissement défini,
- VALIDE l'expérimentation prévue dans la parcelle 45 ainsi que la proposition de l'ONF
- DONNE DÉLÉGATION à M. le Maire ou son représentant pour accomplir toutes les formalités liées à la mise en œuvre de cette délibération.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Florent SERRETTE
┌

└